

Bordereau de déclaration de sortie d'animaux pour FM ou CN

Aide bovine (AB) • Corse



Financé
par l'Union européenne

IMPORTANT : les explications pour remplir le **Bordereau de déclaration de sortie d'animaux pour FM ou CN** sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT. Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation.

Ce **Bordereau de déclaration** a pour objet de notifier les sorties de bovins pouvant bénéficier, selon vous, d'une dérogation pour

force majeure ou circonstance naturelle. Ces sorties concernent les animaux ayant quitté l'exploitation entre le 16 avril 2026 et le 15 avril 2027.

Vous devez compléter cette déclaration par l'envoi d'un courrier à votre DDT, où vous formulez votre demande de dérogation et apportez les justifications utiles.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare avoir perdu bovin(s) éligible(s) à l'aide bovine.

Numéro des animaux FR FR FR
FR FR FR
FR FR FR

Cette perte est intervenue le pour le motif suivant :

☐ abattage sanitaire ☐ accident ☐ mortalité ☐ autre (précisez) :

Commentaires

À : , le

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

SAP-58270
IMPRIMERIE NATIONALE

Bordereau de localisation

Aide bovine (AB) • Corse



Financé
par l'Union européenne

Important : les explications pour remplir le **Bordereau de localisation** sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare que mes bovins sont susceptibles d'être localisés jusqu'au 15 avril 2027 inclus.

☐ dans un bâtiment de mon exploitation. Veuillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune) :

☐ sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2025.

☐ sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2025. Ces îlots sont les suivants :

Commune	Agriculteur ayant déclaré ces îlots en 2025 (s'il est connu)			Lieu-dit ou autres précisions sur la localisation
	Numéro Pacage	Nom	N° îlot	

☐ sur des estives, alpages ou parcours collectifs (veuillez indiquer la dénomination de l'estive) :

À : , le

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

SAP-58270
IMPRIMERIE NATIONALE